



Résumé d'entrevue : Andrew Maisonville

Andrew Maisonville a été interviewé par John Mather et Allison McMahon le 6 octobre 2022. Les questions concernant ce résumé d'entrevue doivent être adressées à M^{me} McMahon.

Le texte entre [crochets] constitue des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

Après avoir passé en revue ce résumé, M. Maisonville a fourni des détails supplémentaires sur ses antécédents et sur les événements dont il a été question au cours de son entrevue. Ces détails ont été incorporés dans le résumé.

Antécédents

M. Maisonville habite à Windsor, en Ontario. Du 11 au 13 février 2022, il a participé aux manifestations qui se sont déroulées près du point d'entrée du pont Ambassador.

M. Maisonville s'est décrit comme un Afro-Canadien autochtone (Première Nation des Pieds-Noirs) de 37 ans, père de deux enfants. Il a expliqué que son fils a reçu un diagnostic de maladie débilitante qui nécessite une attention et des soins constants de sa part.

Opinions sur la COVID-19

M. Maisonville a exprimé l'opinion que les mesures de santé publique liées à la COVID sont une menace pour la liberté. Il a expliqué qu'il ne pouvait pas donner de consentement éclairé au vaccin contre la COVID, car il avait des questions à ce sujet auxquelles il n'a jamais obtenu de réponse. Les politiques de vaccination ont eu une incidence sur ses enfants, puisqu'ils n'ont pas pu fréquenter certains endroits ni pratiquer certains sports. De plus, M. Maisonville a indiqué qu'à cause des politiques relatives à la COVID, il n'a pu rendre visite à son père hospitalisé.

M. Maisonville a déclaré qu'avant février 2022, il n'avait jamais participé à une manifestation liée à la COVID. Cependant, il s'exprimait sur la liberté, ce qui incluait accorder des mentions « j'aime » ou se dire autrement en accord avec des publications sur Facebook concernant la réponse de la santé publique à la COVID.

Participation aux manifestations au pont Ambassador

M. Maisonville a expliqué qu'entre le 10 et le 13 février 2022, des manifestants se sont rassemblés à l'intersection de l'avenue College et du chemin Huron Church. [Cette



intersection est tout à côté de l'accès au point d'entrée du pont Ambassador.] M. Maisonville a déclaré qu'il était au courant de cette manifestation parce qu'il habite à proximité et qu'elle a engendré beaucoup de perturbations.

Vendredi 11 février 2022

M. Maisonville a d'abord participé à la manifestation le vendredi 11 février. Il a expliqué qu'un convoi de camions était garé sur la voie en direction sud du chemin Huron Church, près de l'avenue College, mais que les manifestants avaient laissé une voie libre pour les véhicules d'urgence. Il a toutefois souligné que les policiers avaient entièrement bloqué l'intersection.

Selon M. Maisonville, les policiers n'ont fait aucun effort pour déplacer les manifestants ce soir-là. Il avait l'impression qu'ils étaient généralement bienveillants. À titre d'exemple, il a dit qu'un policier lui avait proposé d'apporter du Tim Hortons pour les manifestants.

Samedi 12 février 2022

M. Maisonville a déclaré qu'à son réveil le samedi 12 février, il a entendu des messages disant que les policiers avançaient sur les manifestants. Il a expliqué qu'il a marché vers le lieu de la manifestation, mais que des agents de la Police provinciale de l'Ontario lui ont bloqué l'accès près de la caserne de pompiers [sur l'avenue College, environ 200 mètres à l'est du chemin Huron Church]. De cet endroit, il a vu les policiers refouler les manifestants.

Dimanche 13 février 2022

M. Maisonville a dit qu'il est retourné à l'intersection du chemin Huron Church et de l'avenue College le matin du dimanche 13 février. Les policiers étaient dispersés le long de la rue et certains étaient dans des autobus de la ville pour rester au chaud. Des barricades de police bloquaient toute la rue.

Selon M. Maisonville, une ligne de policiers a commencé à avancer vers le sud le long du chemin Huron Church vers 8 h. Les policiers disaient aux manifestants : « Partez maintenant si vous ne voulez pas être arrêtés. » M. Maisonville diffusait une vidéo en direct sur Facebook à ce moment-là. Il a déclaré que dans la vidéo, il disait clairement qu'il voulait partir, à la fois parce qu'il était au volant du camion de son père et parce qu'il ne voulait pas être arrêté.

M. Maisonville a déclaré que la ligne de policiers a refoulé le groupe principal de manifestants vers le sud sur le chemin Huron Church. Alors que les manifestants commençaient à partir, un autre groupe de policiers a remonté le chemin Huron Church vers le nord et a commencé à arrêter les manifestants, dont M. Maisonville.



Selon M. Maisonville, l'arrestation s'est déroulée simplement et il a déclaré avoir été traité avec égards par les policiers qui l'ont arrêté. Les policiers l'ont pris par les bras et l'on fait asseoir sur le terre-plein pendant environ 45 secondes. Il a ensuite été transféré dans un véhicule de transport de prisonniers et on lui a passé des menottes qu'il a décrites comme assez lâches. Il se souvient que la plupart des policiers étaient amicaux avec lui; certains souriaient et faisaient des blagues. Il lui a semblé que les policiers ne tenaient pas à arrêter les manifestants, mais qu'ils savaient qu'ils devaient le faire.

M. Maisonville a déclaré qu'au moment de son arrestation, il a vu un vieil homme portant une pancarte être plaqué au sol par la police. Il a dit ne pas avoir vu ce qui s'est passé parce qu'il était lui aussi plaqué au sol à ce moment-là. Il a ensuite vu que l'homme était blessé au visage.

M. Maisonville a été accusé de méfait de plus de 5 000 \$ et de désobéissance à une ordonnance judiciaire. L'ordonnance judiciaire que M. Maisonville aurait enfreinte est l'injonction [délivrée le 11 février, qui interdit à quiconque ayant connaissance de l'ordonnance d'entraver ou de bloquer l'accès au pont Ambassador ainsi que les routes et points d'accès directs et indirects]. M. Maisonville a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de l'injonction au moment de l'arrestation. Il a expliqué que dans la soirée du 11 février, il avait entendu dire que les policiers remettaient des feuillets aux gens le vendredi soir. Il n'a jamais vu ces feuillets.

Impact de l'arrestation

M. Maisonville a déclaré qu'il est coach de vie, qu'il travaille avec des jeunes en difficulté et qu'il essaie actuellement de démarrer deux entreprises. Il craint que les accusations auxquelles il fait face aient un impact sur sa capacité à garder son emploi, car il travaille avec des jeunes en difficulté. Étant seul soutien de famille, il a expliqué craindre de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, y compris assurer les soins particuliers et importants dont son fils handicapé a besoin.

M. Maisonville a déclaré qu'en raison des restrictions géographiques imposées par un engagement remis à la police, il n'a pu exercer son droit de vote aux élections provinciales de 2022.

Couverture médiatique de la manifestation

M. Maisonville a expliqué qu'il ne se voit pas comme un manifestant. Pendant les manifestations, il ne portait pas de pancarte et n'exprimait pas ses opinions. Il a déclaré s'être rendu sur place pour enregistrer des vidéos de la manifestation, car il estimait que les médias ne disaient pas la vérité sur les événements et qu'il avait l'obligation de le faire.

M. Maisonville a souligné que le vendredi 11 février, les médias ont rapporté que des manifestants bloquaient le pont. Selon lui, c'était inexact. Bien que le convoi se soit arrêté



dans la rue, il ne la bloquait pas complètement. Selon M. Maisonville, les policiers ont bouclé l'intersection. De plus, les médias ont continué de rapporter que les manifestants bloquaient le pont même après leur expulsion de l'intersection du chemin Huron Church et de l'avenue College, le samedi matin. M. Maisonville s'est dit d'avis que le pont aurait pu être rouvert, la circulation étant déviée vers l'avenue College, et que c'est la police qui a choisi de garder le pont fermé.

Organisation parmi les manifestants

M. Maisonville n'a pas vu d'organisation ou de leadership parmi les manifestants. Il a eu l'impression qu'il y avait des agents infiltrés parmi eux. Il a observé des comportements qui lui ont semblé étranges, notamment un homme chaussé de bottes militaires qui se promenait, les mains derrière le dos, en observant les gens. Il a vu aussi des gens massés dans une tente à élaborer une stratégie. Il n'était pas sûr de qui il s'agissait et il ne voulait pas élaborer de stratégie avec eux.

Selon M. Maisonville, la plupart des manifestants étaient pacifiques et n'enfreignaient aucune loi. Il a dit que certaines personnes consommaient de l'alcool et qu'il leur a demandé d'arrêter, mais elles ont continué de boire.

Manifestation à Ottawa

M. Maisonville n'a pas participé à la manifestation d'Ottawa, mais il connaît des gens qui l'ont fait. Il a dit qu'un effort a été fait pour avertir les gens d'Ottawa que les manifestants de Windsor avaient été victimes de brutalité policière et que cela pouvait aussi se produire là-bas. Cependant, il a expliqué que les médias et l'algorithme de Facebook avaient bloqué ce message. Il a précisé que les utilisateurs qui publiaient des messages sur ce sujet feraient l'objet d'un bannissement furtif et que si des avertissements étaient envoyés par message privé, le message ne s'ouvrirait pas. Il a confirmé que par « avertir », il ne voulait pas dire coordonner ou élaborer une stratégie.